FRC I. 7134

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

7134

En exécution de la Loi du 21 nivôse,

Case FRC 11127

Par Cl. Fr. X. CHAUVIER, représentant du peuple, député du département de la Haute-Saone,

Envoyé par décret du 17 nivôse dernier dans les départemens de la Corrèze & de la Dordogne, & de retour à Paris le premier prairial présent mois.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

RECETTE.

J'AI reçu de la tréſorerie nationale, douze mille livres, ci . . . . . 12,000 l.

Du receveur du diſtrict de Nontron, quatorze cent quarante-cinq livres, ci 1,445

Du payeur-général de Périgueux, cinq mille quatre cents trente-trois livres, ci 5,433

TOTAL 18,878

DEPENSE.

Frais de poste d'aller & de retour, ainsi que des voyages dans les districts de la Corrèze & de la Dordogne, y compris le graissage & les raccommodages de voitures & harnois, quatre mille deux cent quarante-quatre livres, ci. . .	4,244 l.	
Pour logemens, nourriture, feu & lumière pendant mes voyages & dans les séjours que j'ai faits à Tulle, Uzerche, Brives, Périgueux, Mucidas, Excideuil, Nontron & autres communes, dix mille neuf cent vingt-deux livres, ci	10,922	
Frais de bureau, trois cent quarante-huit livres 10 s, ci.	348	10 s.
Secours pressans à des vieillards infirmes & indigens, trois cent quarante-quatre liv. dix s., ci.	344.	10 s.
Secours accordés à trois citoyens pauvres de la commune d'Abjat, district de Nontron, blessés pendant les troubles qui ont agité ce district, cent vingt-cinq livres, ci.	125	
Gratification au citoyen qui m'a servi de secrétaire, cinq cents livres, ci	500	
TOTAL	16,484	

RÉCAPITULATION.

J'ai reçu dix-huit mille huit-cent soixante-dix-huit livres, ci.	18,878 l.
J'ai dépensé seize mille quatre cent quatre-vingt-quatre livres, ci.	16,484
Je redevois deux mille trois cent quatre-vingt-quatorze livres, ci.	2,392

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

J'ai remis cette ſomme de deux mille trois cent quatre-vingt-quatorze livres au bureau des mandats, & j'en ai la quittance ſignée Petitvienet, commis à la Convention nationale au bureau des mandats.

J'ai dépoſé au comité des Inſpecteurs les timbres, griffes & cachet qui m'avoient été remis lors de mon départ; j'ai le reçu de ce dépôt, ſigné Vacquer, commis à la Convention nationale pour l'inſpection des fournitures.

La voiture dont je me ſuis ſervie a été remiſe à la direction des voitures; j'en ai la déclaration ſignée Fauvelle & Trouville, directeurs; déclaration qui conſtate auſſi que j'ai fait mettre des fauſſes ſoupentes & des mains en fer.

Les troubles qui ſe ſont manifeſtés dès le 12 germinal dans les diſtricts de Sarlat & de Nontron, enſuite dans ceux de Montignac & de Belvès, département de la Dordogne, & dont j'ai informé par une correſpondance ſuivie le comité de ſûreté générale, m'ont fait reſter en miſſion un mois & cinq jours de plus que les trois mois fixés par la loi; mais pendant ce dernier mois & ces cinq jours, je n'ai exercé que les pouvoirs indiſpenſables pour appaiſer les troubles & rétablir l'ordre public.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial, l'an III.